



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Primes aux personnels des établissements privés à but non lucratifs

Question écrite n° 30072

Texte de la question

Mme Carole Grandjean interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les dispositifs de primes qui seront allouées aux personnels des établissements privés à but non lucratifs dans le cadre de la crise sanitaire du covid-19. Les critères d'attribution des primes exceptionnelles aux personnels des établissements privés à but non lucratifs ne sont pas connus à ce jour, ce qui suscite incertitudes et interrogations. Les personnels de ces établissements qui ont été affectés dans les services covid-19 ont largement contribué à la bonne gestion de cette crise sanitaire sur les départements fortement exposés, sans compter leurs heures et en assurant leurs services avec courage, détermination et engagement, en adaptant leurs missions et leurs organisations, évitant ainsi la surcharge des services de réanimations hospitaliers. Il serait particulièrement regrettable qu'il n'y ait pas une stricte équité entre les différents professionnels quels que soient leur statut et leur structure d'appartenance alors même que les structures privées à but non lucratif assurent, comme les établissements publics, une mission de service public. Aussi, elle lui demande que soient rapidement communiqués les mécanismes d'attribution des primes et que soient inclus dans ces mécanismes les personnels des structures exerçant des missions de service public dans les départements qui ont été fortement touchés par la crise sanitaire.

Données clés

Auteur : [Mme Carole Grandjean](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30072

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3780

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)